

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

La ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

- Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 modifié autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs agrégés de l'enseignement du second degré ;
- Vu l'arrêté du 14 novembre 2024 nommant les présidents des jurys des concours externes de l'agrégation ouverts au titre de la session 2025 ;
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe de l'agrégation, section grammaire, est constitué comme suit pour la session 2025 :

Président

M. Fabrice POLI
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Pedro DIAS-DUARTE
Maître de conférences des universités

Académie d' AIX-MARSEILLE

Secrétaire générale

Mme Emilie NGUYEN-CRETE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de VERSAILLES

Membres du jury

M. Julien BOCHOLIER
Maître de conférences des universités

Académie de TOULOUSE

Mme Marie DALLIES
Professeure agrégée

Académie de STRASBOURG

Mme Laure DE LA TOUR
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

Mme Camille DENIZOT
Maîtresse de conférences des universités

Académie de VERSAILLES

M. Eric DIEU
Professeur des universités

Académie de TOULOUSE

Mme Marie-Madeleine HUCHET
Maîtresse de conférences des universités

Académie de CRETEIL

M. Hugo JAMBU
Inspecteur d'académie - Inspecteur pédagogique régional

Académie d' ORLEANS-TOURS

M. Pascal LUCCIONI
Maître de conférences des universités

Académie de LYON

Mme Cécile NARJOUX
Professeure des universités

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 23 janvier 2025

Pour la ministre d'État, ministre de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU

